



COMMUNIQUE DE PRESSE

Nantes, le 7 Février 2018

La Région des Pays de la Loire, GRTgaz, GRDF, renforcent leur coopération pour atteindre une consommation de 30% de biogaz d'ici 2030

A l'occasion du salon Biogaz qui se déroule les 7 et 8 février à Nantes, la Région des Pays de La Loire, GRDF, GRTgaz affirment leur volonté de collaborer étroitement pour devenir un territoire capable de produire 30 % de gaz renouvelable dans la consommation régionale.

Au niveau français, l'ensemble des gestionnaires de réseaux gaz ont récemment proposés dans leurs perspectives d'atteindre 30% de gaz renouvelable dans la consommation française d'ici 2035

Aujourd'hui le biogaz ou gaz renouvelables représente moins de 1 % du gaz consommé en région pays de la Loire. La région pays de la Loire, GRDF et GRT Gaz souhaitent collaborer pour s'inscrire dans l'objectif national de développement de la filière biogaz et faire des Pays de la Loire un des territoires moteur pour atteindre le plus rapidement et au plus tard d'ici 2030, l'objectif de 30% de biogaz dans la consommation de gaz.

Compte tenu des ressources agricoles, agroalimentaires et de biomasse dont dispose le territoire des Pays de la Loire, les partenaires estiment que le potentiel de production de biogaz est important.

Les récentes réalisations en Pays de la Loire ont confirmé la présence d'un tissu d'acteurs dynamiques sur la filière dont la technicité s'est récemment développée.

En conséquence, les quatre partenaires considèrent que tous les atouts sont réunis pour favoriser le développement du biogaz et affirmer leur ambition d'être la première région à atteindre 30 % de biogaz dans les réseaux.

La Région des Pays de la Loire, GRDF et GRT gaz souhaitent rassembler tous les acteurs de la filière afin de bâtir en 2018, une feuille de route concertée pour atteindre 30% de gaz renouvelable dans la consommation régionale et relever le défi de la transition écologique.

Le biogaz en Pays de la Loire : des exemples concrets

Depuis 10 ans le Plan Biogaz Bretagne Pays de la Loire animé par l'association AILE et piloté par l'ADEME et les Régions a favorisé l'essor des projets :

57 unités de méthanisation produisent aujourd'hui du bio méthane utilisé principalement en cogénération. Concernant l'injection, 4 d'entre elles fournissent aux réseaux de gaz 93 GWh/an, soit une multiplication par 12 par rapport à 2016 ! Il y a actuellement 28 projets en file d'attente représentant une capacité de production de 627 GWh/an, soit une multiplication par 7 des capacités actuelles !

Actuellement, un certain nombre de mesures regroupées autour de 3 axes doivent permettre en les dynamisant d'atteindre cet objectif.

1. Accompagner et accélérer le développement de la méthanisation :

- Accompagner l'émergence des projets au travers des contrats de territoires entre la Région et les EPCI, d'actions de sensibilisations et d'informations vers le monde agricole, les territoires et le grand public : salon biogaz, journées de sensibilisation
- Accompagnement des porteurs de projets, et en particulier du monde agricole par AILE
- Faciliter l'accès aux solutions de financement pour les projets de méthanisation : Appel à projet FEDER avec 8 lauréats, soutien de l'ADEME, création d'un fonds régional ENR, travail avec les acteurs bancaires, financement citoyen et participatif
- Le développement d'une véritable filière industrielle régionale avec le Cluster Methatlantique (dont les statuts sont justes déposés) et qui sera officiellement présenté lors du point presse
- Adaptation des réseaux gaz pour intégrer au meilleur ces productions locales et renouvelables, en développant des réseaux intelligents : ex du projet West Grid Synergy dans les Mauges et en Vendée
- Mise en place d'un schéma directeur biométhane permettant d'anticiper les investissements nécessaires sur les réseaux

2. Promouvoir l'utilisation du bio méthane pour la mobilité

- Avec une ambition forte proposée par le schéma régional d'implantation de stations GNV qui ambitionne 19 stations de GNV d'ici 2020. Les trois premières ont été installées en 2017 et le projet **VENDEE GNV** va déployer 7 nouvelles stations et mettre en circulation plus de 140 véhicules équivalents Poids Lourds en Vendée
- Par le développement du transport de voyageurs au gaz (Semitan avec 170 bus au gaz, Expérimentation de car en Sarthe en janvier 2018 par Transdev)
- Par l'exonération fiscale de la région sur la carte grise (48 € par Cheval fiscal)

3. Soutenir l'innovation et la R&D dans le domaine des nouvelles voies de production des gaz renouvelables

- Pyrogazéification à partir de la biomasse : projet Naoden (site des Côteaux Nantais à Vertou)
- Production de méthane à partir de la culture des micro-algues et macro-algues (en projet à Saint Nazaire)
- Le power to gas avec l'exemple du projet MINERVE porté par l'AFUL de la Chantrerie à Carquefou inauguré le 8 février

Contacts presse :

Région Pays de la Loire : Nadia Hamnache – 06.77.66.11.16 - nadia.hamnache@paysdelaloire.fr

GRDF Pays de la Loire : Claudie Guillou - 06.07.43.83.02 – claudie.guillou@grdf.fr

GRTgaz : Claire Maindru - 01 55 66 40 84 - claire.maindru@grtgaz.com